



Association de Gymnastique Volontaire Vicinoise
Centre Alfred de Vigny-La Gravière, 24 avenue du Lycée
78960 Voisins le Bretonneux
Tel : 06 88 69 65 37
Mail : agvv78@yahoo.fr
Site : <https://www.agv-voisins.fr>

REPRISE DES
COURS LE
14-09-2026

Modalités d'adhésion **VERSION PAPIER** 2026-2027

Pas d'adhésion sans dossier complet, ni au-delà du 30 Septembre 2026.

Le bureau se réserve la possibilité de clore les inscriptions pour raisons de sécurité et de confort des participants.

Aidez-nous pour les bulletins d'adhésion en les remplissant en Majuscules, y compris votre adresse mail, merci !

1-Les tarifs annuels

Formule/forfait	Formule /gym cancer	Forfait Jeunes 16-25 ans	Formule 1h fixe	Randonnée seule
175€	175€	98€	98€	36€

Formule/forfait ou gym cancer (cf.4) : accès à tous les cours

Formule /1h fixe : accès à un créneau horaire fixe

Jeunes 16-25 ans : accès à tous les cours

Randonnée (cf.4) : accès au créneau un lundi sur 2 à 13h40

Cette cotisation inclut le montant de la licence de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) : 30,50€.

Pour les cours dispensés au Centre Alfred de Vigny, une adhésion au Centre est obligatoire, elle donne accès à toutes les autres activités du Centre.

2-L'adhésion

L'adhésion doit s'effectuer avant la reprise de participation aux cours :

- **En version papier, uniquement pour les anciens adhérents.**

Toutes les pièces nécessaires à fournir (a-b cités ci-dessous) seront à télécharger et à imprimer à partir du site de l'AGVV-Voisins.

- le bulletin d'adhésion
- le questionnaire de santé

⚠ la fiche d'adhésion au Centre Alfred de Vigny et les modalités d'adhésion sont à télécharger sur le site : <https://www.chezalfred.info/>

La remise du dossier complet de réinscription (a, b) pourra se faire :

- Au forum des associations le samedi 5 septembre (Centre sportif des Pyramides)
- Dans la boîte aux lettres du Centre Alfred de Vigny (24 avenue du Lycée Voisins le Bretonneux)

Attention point important relatif au questionnaire de santé (adhésion en ligne ou papier) : Si vous répondez OUI à une seule des questions posées, vous devez obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois au moment de l'adhésion. L'AGVV vérifiera la validité de ce document, elle engage sa responsabilité.

- **Le paiement : les paiements par CB et par virement sont à privilégier**
 - Par virement bancaire : nous demander l'IBAN de l'AGVV (pour des raisons de sécurité bancaire l'IBAN ne peut figurer sur le formulaire).
 - Par CB au forum des associations
 - Par chèque à l'ordre de l'AGVV à déposer dans la boîte aux lettres au Centre Alfred de Vigny et/ou au forum des Associations.
- Noter au verso les nom-prénom de l'adhérent et/ou le n°adhésion si réalisée en ligne
- par Coupons sport jusqu'au 30/09/2026
 - par ANCV jusqu'au 30/09/2026

3-Informations importantes

- Les coupons sport ou ANCV ne sont acceptés qu'au moment de l'adhésion. Ils doivent être au nom de famille de l'adhérent.
- Remboursement CE

Le remboursement sera effectué uniquement par virement - penser à fournir votre IBAN
Si l'adhésion est faite en ligne, la facture sera disponible dans votre espace adhérent (rubrique « Mes paiements »), après règlement de votre adhésion. `

Si adhésion papier, nous contacter par mail, la facture vous sera envoyée en retour.

- Consignes dans les salles de cours.

Vous devez remplir impérativement la feuille de présence avant votre participation au cours.

Par mesure d'hygiène, il est obligatoire de se munir de chaussures adaptées et exclusivement réservées à la pratique du sport en salle.

Afin d'éviter de perturber les cours, il est impératif de respecter les horaires.

4-Particularités des activités Randonnée et Gym cancer

***Activité randonnée :**

Animateurs : Odile Galichet et Jacques Bouvet

Inscription limitée à 40 personnes

Marche d'environ 10km

Un lundi sur 2 - Planning disponible sur le site de l'AGVV et /ou dans votre espace
Peps'up
RDV à 13h40 sur le parking du stade du Grand Pré
Regroupement pour le trajet en voiture (prévoir une participation aux frais de transport)

***Activité gym cancer exclusivement :**

Activités physiques destinées aux personnes atteintes de cancer en traitement ou rémission.

Un entretien préalable et des tests physiques permettent une personnalisation des activités.

Jeanne Jean vous accueillera lors de 2 séances hebdomadaires :

- le mardi de 15h30-17h - séance d'1h30 en salle (équilibre, renforcement musculaire, cardio-vasculaire, souplesse, coordination motrice) - Maison des Associations
- le Jeudi de 15h30-17h - séance d'1h30 en extérieur (marche d'oxygénation ou marche nordique, marches éducatives et collectives) quand la météo le permet.

Renseignements et inscription auprès de Jeanne Jean l'animatrice : 06 64 41 03 68.